



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie



DESCRIPTION DU MÉTIER

- Installe, procède à la réfection, modifie, répare et entretient des systèmes de gicleurs automatiques, dont la tuyauterie et les autres appareillages utilisés pour prévenir et combattre les incendies;
- Applique des procédés de préparation, d'assemblage, d'installation et de raccordement de la tuyauterie et des accessoires, ainsi que d'activation, de vérification et d'inspection des systèmes.

¹ *Carrières Construction*, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne : https://www.cq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf (consulté le 4 novembre 2020).

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

- Préalable scolaire catégorie 2 + carte ASP Construction

EMPLOI

- Âge moyen du mécanicien en protection-incendie (2020) : 36,5 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2020) : 39,1 ans

	NORD-OUEST	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre fréquemment (+ de 24 fois/an)	S.O.
Moyenne des heures du métier*	2018 : 1099 heures Projection 2022** : 1343 heures	2018 : 1335 heures 2020 : 1188 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	11	Compagnons : 893 Apprentis : 622
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	2	20
Émissions de certificats de compétence en 2020 (diplômés/bassin)	0 diplômé 0 non diplômé	48 diplômés 63 non diplômés

* Référence janvier 2021 à décembre 2021.

** Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, 2019.

FORMATION ACADÉMIQUE

	NORD-OUEST	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2013-2018)	0 inscription	110 inscriptions
Coordonnées	S.O.	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	100 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70 % de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Mécanicien en protection-incendie : un métier où la moyenne des heures sera en hausse au cours des prochaines années. Une école offre le cours pour l'ensemble du Québec.
- Abitibi-Témiscamingue : peu de programmes de formation sont offerts dans la région pour notre industrie et le secteur minier est en compétition pour la même main-d'œuvre. Il y a d'excellentes perspectives d'emplois dans la région.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER



DONNEZ PRIORITÉ À LA VIE

Corporation des Maîtres Entrepreneurs en Installations
contre l'Incendie (CMEICI)

M. Louis Bergeron, secrétaire-trésorier CMEICI
T. : 514 684-2666 | C. : info@cmeici.com

Association de la construction du Québec
Conseillers en relations du travail

T. : 1 866 939-2271 | C. : directionrt@acq.org